

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024



ID : 031-200079804-20240305-D2024_04-DE

D2024/04

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à 18 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RÉMY, à l'usine d'eau potable du syndicat sur la commune de CALMONT (31560).

Étaient présents : Claude ALCIBIADE, Laurette BEAUMONT, Daniel BELONDRADE, Serge BERENGUER, Thierry BONCOURRE, Jean-Louis BOUSQUET, Jean-Louis BRAYE, Joël CAZAJUS, Danielle DALE, Christophe DEMESSANCE, Claude DIDIER, Christophe FREZOU, Jean-Jacques GIMENO, Gisèle GIUGLARO ANTONY, Sylvain JUSTAUT, Serge KONDRYSYN, Jean-Louis MAGGIOLO, Eric MARTY, Joël MASSACRIER, Guy MERCADIE, Olivier MÉROU, Marc METIFEU, Marc MIRANI, René PACHER, Marielle PEIRO, Jean-Louis RÉMY, Jean-Pierre ROCHETTE, Michel TOUJA.

Étaient absents ou excusés : Christian ANDRIEU, Henri Pierre BRANCOURT, Aurélie CANTIE, Serge DEJEAN Michel DEL PONTE, Eric GALAUP, Béatrix GIRAULT, Didier LAURENS, Dominique LLANAS, Denis LEMOINE, Abdelrani MAHCER, Serge MARQUIER, Patrick PALLEJA, Nadine ROUGÉ, Francette ROS NONO, Delphine TATAREAU, Christine VALLES.

Pouvoirs :

- Christine VALLES procuration à Jean-Louis REMY

Secrétaire de séance : Monsieur Joël MASSACRIER

Demande de subvention auprès du CD31 : Modification de l'alimentation du château d'eau de Lagrâce-Dieu (par le bas)

Nouvelles demandes au titre du programme départemental 2024

Monsieur la Président indique que le Bureau du SPEHA a validé en date du 05/10/2023 le programme prévisionnel des travaux en régie et en prestations externes pour l'année 2024. **Une opération en régie**, non identifiée en octobre 2023 s'est ajoutée depuis. Elle a pour objectif d'améliorer l'alimentation du château d'eau de Lagrâce-Dieu.

Le tableau de financement de cette opération est présenté dans le tableau suivant :

Recettes	Montant en €	Dépenses	Montants en €
Subvention du Conseil Départemental 2024 (20 %)	29000	Modification de l'alimentation du Château d'Eau de Lagrace (par le bas)	145 000
Emprunt caisse prêteuse	87 000		
Participation du syndicat (fonds propres 20 %)	29000		
Montant TOTAL € TTC	145 000	Montant total € HT	145 000
		TVA (20 %)	29000
		Montant total € TTC	174 000

Le Conseil Syndical autorise à l'unanimité le Président du SPEHA, Monsieur Jean -Louis REMY à demander l'attribution des subventions précitées à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de signer la délibération correspondante.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 031-200079804-20240305-D2024_04-DE



Fait à Montgeard., le 07/03/2024

Monsieur le Président,
REMY Jean-Louis



Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.